

Enfouissement des réseaux

Le Sipperec *innove*
et *s'engage* aux côtés
des collectivités pour
un service *public* de qualité.



Sipperec

Les solutions
Sipperec

Qu'est-ce que l'enfouissement des réseaux ?

Enfouir les réseaux, c'est supprimer les réseaux aériens mais surtout leurs supports (poteaux béton et bois présents sur les trottoirs), en passant les réseaux en souterrain, depuis les postes et armoires de distribution jusqu'aux logements des riverains.

Pourquoi enfouir les réseaux ?

- > Pour améliorer le cadre de vie des habitants, en libérant l'espace public : des trottoirs plus accessibles, une ville plus belle sans poteaux et câbles qui peuvent venir polluer visuellement le paysage urbain.
- > Pour sécuriser et renouveler les réseaux les plus anciens car enfouissement va de pair avec renouvellement.
- > Pour assurer la résilience des réseaux aux événements climatiques, car les réseaux souterrains résistent mieux aux intempéries les plus fréquentes (vents, tempêtes...).

Les bénéfices

- **Un maître d'ouvrage unique** : le Sipperec s'occupe de l'enfouissement des réseaux électriques et des autres réseaux (éclairage public, vidéoprotection et télécoms) sur la voirie.
- **Des marchés compétitifs** : le Sipperec enfouit chaque année plusieurs dizaines de kilomètres de réseaux, ce qui permet aux villes de bénéficier d'économies d'échelle.
- **Flexibilité** : possibilité de mutualiser les travaux pour enfouir tous les réseaux aériens ou seulement électriques selon les besoins de la collectivité.
- **Une expertise dédiée** : collaboration efficace avec le gestionnaire des réseaux électriques Enedis et les opérateurs télécoms pour un service de qualité.

Le financement

Le Sipperec prend en charge 100 % du coût de l'enfouissement des réseaux électriques jusqu'en 2029.

Pour les autres réseaux, en optant pour la maîtrise d'ouvrage Sipperec, les collectivités bénéficient de :

- la mutualisation des travaux pour réduire les coûts (une seule tranchée) ;
- la participation des opérateurs télécoms à hauteur de 20 % environ ;
- subventions du Sipperec jusqu'à 50 % HT pour l'éclairage public (50 % sur les travaux et 30 % sur les matériels).

Planification d'une opération d'enfouissement multi-réseaux

Demande d'enfouissement

PHASE 1
Pré-étude et conventionnement avec la collectivité
(6 MOIS MAXIMUM)

PHASE 2
Étude et préparation des travaux
(ENTRE 4 ET 8 MOIS)

PHASE 3
Travaux
(1 AN)

Fin de l'enfouissement

31 km

d'opérations nouvelles démarrées en 2023

13,7 M€

d'investissements prévus par le Sipperec en 2024 pour l'enfouissement des réseaux

2029

fin du contrat de concession actuel, objectif de finalisation de l'enfouissement sur le territoire et date de fin de prise en charge financière intégrale

En chiffres

Votre contact au Sipperec : enfouissement@sipperec.fr

sipperec.fr

Suivez-nous sur : [in](#) [yt](#)

Sipperec